

**APPEL A CANDIDATURES POUR DES BOURSES DE MOBILITE ERASMUS+ EN LICENCE
3 (4EME ANNEE) A L'UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3 AU TITRE DU 1^{ER} SEMESTRE
2023-2024**

1. Conditions de mobilité

La bourse de mobilité pour des études d'un semestre est destinée aux étudiants de l'UFAR dûment inscrits en 3e année d'études de licence qui seront admis en 4e année et souhaitent faire un semestre de mobilité pendant le 1er semestre de leur 4e année d'études (année académique 2023-2024). Les facultés concernées sont : **Droit, Gestion, Marketing.**

Les conditions financières de la bourse de mobilité sont les suivantes :

- Billet aller-retour en classe économique à la hauteur de 530 euros maximum
- Bourse mensuelle de 800 €.

2. Critères d'admissibilité

1. Avoir déposé le dossier de candidature dans le délai annoncé
2. Avoir fermé et validé le 1er semestre de l'année académique 2022-2023 et à condition de valider également son 2e semestre en date du jury de première session d'examen
3. Avoir une moyenne générale annuelle égale ou supérieure à 14/20 en deuxième et troisième années de licence
4. Avoir une moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 en français en deuxième et troisième année de licence
5. Avoir un DELF B2 au moment de candidater
6. Ne pas avoir eu de sanctions de la Commission de Discipline au cours des 2 dernières années académiques
7. Ne pas être débiteur de l'université avant la date limite de dépôt de candidature

3. Documents à fournir pour le dossier de candidature

- CV actualisé en français
- Lettre de motivation en français

- Relevés de notes de licence/bakalavr (La demande de relevé des notes doit être demandée au moins 5 jours ouvrables à l'avance car sinon le service concerné ne pourra pas les délivrer.)

4. Modalités de dépôt de candidatures

Le dépôt de candidature devra être effectué :

- Par voie électronique à l'adresse courriel international@ufar.am, en mentionnant comme objet du courriel « Candidature Mobilité Lyon 3 » et en mettant en copie la Directrice des études direction_etudes@ufar.am
- Tout document transmis par voie électronique doit être en format PDF.
- En utilisant son compte électronique d'étudiant d'UFAR. **Aucune candidature transmise en utilisant une adresse électronique autre que celle fournie par l'UFAR ne sera prise en compte.**

5. Critères de sélection par le jury

- Qualité du dossier (résultats académiques, CV, lettre de motivation, dossier disciplinaire)
- Qualité de l'entretien
- Résultats des tests de langue (si nécessaire)

6. Calendrier et processus

- Date limite de candidature : 26 mai 2023, 17h00.
- Les entretiens et tests de langue (si nécessaire) auront lieu entre le 1-9 juin, 2023.
- L'entretien durera 10 minutes avec 3 minutes de présentation par l'étudiant et 7 minutes de questions avec le jury.
- Les dates de la réunion d'information et des entretiens seront communiquées ultérieurement

ATTENTION !

Les étudiants ayant moins d'opportunités peuvent également bénéficier d'une bourse de mobilité et, peut-être, de soutiens financiers supplémentaires dans le cadre du programme de mobilité Erasmus+.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les pages 7-8 du [guide d'Erasmus+](#).